

Le dernier mandat de Gilles Vincent

Lors du premier conseil municipal de la mandature 2014-2020, qui a eu lieu hier matin, Gilles Vincent est officiellement reparti, « avec émotion et joie », pour un quatrième « et dernier » mandat à la tête de la commune. En ouverture de séance, le premier magistrat s'est fait fort de rappeler les scores de dimanche dernier, soulignant la progression de sa liste (236 voix et un siège de plus qu'en 2008), tandis que la liste MVTE perd un siège (4 sièges au lieu de 5) et que le FN fait son entrée au conseil (1 siège).

Président de séance, car élu le plus âgé, Alain Ballester s'est ensuite lancé dans un discours à tendance philosophique, brocardant – sans les citer – ceux qui n'ont de cesse de recourir à la « mauvaise foi » et à la « malhonnêteté », incapables « d'autocritique ». Et pour illustrer son propos, il a cité un extrait de la fable de Jean de La Fontaine, *La grenouille qui voulait se faire plus grosse que le bœuf...*

Dans la foulée, le doyen proposait aux élus des groupes d'opposition de s'exprimer. Jean Poumaroux (FN) prenait alors le micro : « Pour cette première au conseil municipal, c'est une grande fierté pour moi de représenter le Front national. Depuis des années, les Français à qui on refusait la parole - de manière



Le maire sortant (à droite), premier magistrat depuis 1995, a annoncé que ce mandat serait le dernier. (Photo Eric Estrade)

antidémocratique - souhaitent qu'il soit présent au sein d'une municipalité. Avec Marine Le Pen, nous avons réussi à changer la tendance ».

« Pas de politique politicienne »

Ce propos a amené une réplique directe d'Alain Ballester et de Gilles Vincent, qui ont rappelé la « règle d'or qui prévaut depuis 1995 : nous nous interdisons toute discussion

politicienne afin de conserver toute notre énergie à la défense des intérêts de Saint-Mandrier et de ses habitants. M. Poumaroux, c'est donc la dernière fois, que vous pouvez vous exprimer comme vous l'avez fait », a prévenu Gilles Vincent.

Quand à Jacques Esposito, il n'a pas souhaité utiliser l'espace de parole qui lui était proposé. « À la demande du cabinet du maire, j'ai fait une déclaration dans *Le Man-*

dréen et je m'en tiendrai à celle-là », a-t-il simplement dit.

Venait ensuite le moment de l'élection du maire. La liste majoritaire présentait la candidature de Gilles Vincent, tandis que Jean Poumaroux annonçait être aussi candidat. Résultat sans appel : Gilles Vincent 24 voix, Jean Poumaroux 1 voix, et 4 bulletins blancs. L'élection des adjoints n'était qu'une formalité puisque les 8 noms présentés par la liste majoritaire ont été élus sans concurrence.

Travailler dans un « climat serein »

Puis dans son allocution, le maire a notamment « exhorté » l'opposition « à participer loyalement, dans un climat serein, à la gestion municipale ». Annonçant même : « Soyez assuré que j'exercerai toutes mes prérogatives de maire et que je ne laisserai personne perturber le bon fonctionnement de notre conseil municipal ».

S'agissant du mandat qui s'ouvre, Gilles Vincent a assuré que son équipe « continuera à travailler pour gagner le double défi de l'ambition pour notre ville et de la qualité de vie pour les Mandréens. Dès lundi, nous allons nous retrouver les manches pour mettre en œuvre les projets programmés et les actions que la population a plébiscitées par son vote ».

Les élus

Majorité : Gilles Vincent (maire), Alain Ballester (1^{er} adjoint), Françoise Montagne (adjoint), Gérard Hoehn (adjoint), Simonne Roure (adjoint), Michel Marin (adjoint), Marie-France Giovannelli (adjoint), Romain Blanc (adjoint), Catherine Defaux (adjoint), Bernard Lhomme, Jean Kuhlmann, Rémy Bouvier, Jean-Claude Ventre, Colette Demierre, Brigitte Rousseau, Christian Toulouse, Annie Esposito, Michel Chambelland, Fabienne Bals, Laure Pichard, Séverine Mathivet, Sylvie Labrousse, Frédéric Graziani, Katia Argento
MVTE : Jacques Esposito, Catherine Mattia-Quilgars, Bruno Coiffier, Véronique Boonefaes
FN : Jean Poumaroux

Et d'annoncer que deux conseils municipaux « importants » allaient suivre puisqu'il s'agit désormais de désigner les différentes commissions, puis de procéder au débat d'orientation budgétaire et au vote du budget pour l'année en cours.

M. G.

Ce matin à 11 h 30, le maire et les élus iront s'incliner devant la stèle des élus au cimetière, avec tous les Mandréens qui souhaiteront s'associer à cet hommage.